

CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

Module spécialisé «Pompe à chaleur»

Identification du module

Public cible

Ce module s'adresse aux groupes professionnels suivants :

Technique du bâtiment	Installateur/trice en chauffage CFC Installateur/installatrice sanitaire CFC Concepteur/conceptrice en technique du bâtiment CFC
Électrotechnique	Installateur/installatrice électricien/électricienne CFC Électricien/ne de montage CFC Planificateur/trice en électricité CFC
Enveloppe du bâtiment	Couvreur/couvreuse CFC Étancheur/étancheuse CFC Façadiste CFC Ferblantier/ferblantière CFC Charpentier/charpentière CFC
Autres	Métallier/Métallièrre CFC

Professionnels d'autres secteurs sur demande.

Conditions

Le cours s'adresse aux professionnels intéressés qui souhaitent participer activement au cours et qui sont prêts, en fonction de leurs connaissances préalables, à approfondir une partie des supports de cours en autodidacte.

Une expérience dans le secteur solaire est un atout.

Pour la formation continue de chef/cheffe de projet en montage solaire FA, les conditions énoncées dans les directives doivent être respectées.

Dispense de modules

Les participants qui ont suivi les modules 1 à 4 auprès de l'Association suisse des pompes à chaleur (FWS) peuvent être dispensés du module spécialisé

Se faire dispenser du module «Pompe à chaleur». Le module pour lequel une dispense a été accordée sera déduit du coût de la formation.

Durée indicative

45 leçons de 45 minutes

Compétences

À l'issue de la formation, les participants connaissent les différents types de pompes à chaleur ainsi que leurs domaines d'application.

Les participants connaissent les composants des installations de pompes à chaleur et leur fonctionnement.

Les participants sont capables d'effectuer les vérifications nécessaires à la construction d'une installation et de réaliser des dimensionnements simples à l'aide d'indicateurs et de listes de contrôle.

Les participants sont en mesure de conseiller les clients finaux de manière compétente et de calculer les coûts et le rendement d'une installation de pompe à chaleur prévue.

Objectifs de performance

Bases des pompes à chaleur (env. 24 leçons)

Les participants connaissent le contexte environnemental et l'évolution du marché de la technologie des pompes à chaleur. (C1)

Les participants sont capables d'expliquer le fonctionnement d'une installation de pompe à chaleur, connaissent ses composants et leur rôle. (K2)

Les participants sont capables de répondre aux questions les plus courantes concernant les installations de pompes à chaleur et leur efficacité énergétique. (C2)

Les participants savent comment extraire de la chaleur d'un fluide et la restituer. (C1)

Les participants sont capables de calculer la puissance et le rendement de petites installations standard. (C3)

CHEF DE PROJET MONTAGE SOLAIRE

Brevet fédéral avec certificat SOLARTEUR®

Module spécialisé «Pompe à chaleur»

Les participants connaissent les différents types de construction des pompes à chaleur. (C1) Ils sont capables d'expliquer le cycle frigorifique. (C2)

Systèmes de pompes à chaleur (env. 10 leçons)

Les participants connaissent les différents types de construction et les différents systèmes des installations de pompes à chaleur. (C1)

Les participants connaissent les différents systèmes et utilisations (chauffage et refroidissement) des installations de pompes à chaleur et sont capables de décrire les schémas de principe. (C2)

Les participants sont capables de concevoir et de dimensionner de petites installations, et de les intégrer de manière optimale dans les systèmes techniques du bâtiment. (K3)

Les participants connaissent les différentes sources de chaleur et sont capables d'évaluer les besoins en chaleur selon différents critères. (C2)

Réalisation d'installations de pompes à chaleur (env. 11 leçons)

Les participants savent quelles vérifications sont nécessaires avant la construction d'une installation de pompe à chaleur. (C2)

Les participants savent ce dont il faut tenir compte lors de l'installation, de la mise en service et du contrôle de fonctionnement. (C2)

Les participants savent où se situent les interfaces avec d'autres spécialistes et sont capables de conseiller les clients en conséquence. (C2)

Attestation de compétences

Le module se termine par un examen écrit (90 minutes).
Les recueils de formules et les supports de cours sont autorisés comme aides.

Reconnaissance

Le module de base WP fait partie de la formation continue de chef de projet en montage solaire FA. Les personnes qui réussissent les neuf modules peuvent obtenir l'admission à l'examen professionnel fédéral. Les personnes qui réussissent les modules EUM, DWA, GET, GWT, ST, PV et WP reçoivent le certificat Solarteur®.
Après avoir validé le module « Pompe à chaleur », les modules 2 à 4 sont pris en compte pour l'admission à l'examen « FWS Partenaire spécialisé certifié ».

Validité

La réussite du module est attestée par un certificat de module et est valable 5 ans.